

SOMMAIRE

1. CALENDRIER REGIONAL AMATEUR 2019	page 2
2. REGLEMENTS GENERAUX	page 3
2.1. CAHIER DES CHARGES D'UNE EPREUVE DE LIGUE	page 4
2.2. RETRIBUTION DES CLUBS	page 6
2.3. AIDES FINANCIERES AUX JOUEURS	page 7
2.4. CATEGORIES D'AGE	page 8
3. REGLEMENTS DES PROMOTIONS	page 9
3.1. PROMOTION U16 FILLES	page 10
3.2. PROMOTION DAMES	page 11
3.3. PROMOTION MID AMATEURS DAMES	page 12
3.4. PROMOTION SENIORS DAMES	page 13
3.5. PROMOTION U16 GARCONS	page 14
3.6. PROMOTION MESSIEURS	page 15
3.7. PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS	page 16
3.8. PROMOTION SENIORS MESSIEURS	page 17
4. COMPETITIONS REGIONALES PAR EQUIPE	page 18
4.1. TROPHEE BENOIT CICE	page 19
4.2. COUPE DU CENTRE I	page 20
4.3. COUPE DU CENTRE II	page 21
4.4. QUALIFICATION PROMOTIONS MESSIEURS	page 22
4.5. INTERCLUBS D'HIVER	page 23
4.6. INTERCLUBS SENIORS DAMES	page 24
4.7. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS	page 26
4.8. CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS	page 29
5. CHAMPIONNATS DE LIGUE	page 30
5.1. CHAMPIONNAT REGIONAL U10	page 31
5.2. CHAMPIONNAT REGIONAL U16	page 32
5.3. CHAMPIONNAT REGIONAL CADETS	page 33
5.4. CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS	page 34
6. JEUNES	page 35
6.1. 1, 2, 3 POUSETS	page 36
6.2. MERITE DEPARTEMENTAL U18	page 37
6.3. RENCONTRE INTER DEPARTEMENTALE	page 39
6.4. QUALIFICATION REGIONALE U16	page 40
6.5. FINALE INTER REGIONALE U16	page 42

CALENDRIER REGIONAL AMATEUR 2019

MARS - AVRIL

24 mars	Qualification Promotion Messieurs	Tours Ardrée
30-31 mars	Grand Prix Jeunes	Augerville
30-31 mars	Coupe du Centre I	Limère
5-7 avril	Grand Prix	Limère
13-14 avril	Grand Prix	Augerville
13-14 avril	Grand Prix Jeunes	Cheverny
15 avril	Challenge Seniors en double (scramble)	Golf Parc
27-28 avril	Promotion Messieurs	Tours Ardrée

MAI

4-5 mai	Promotion Dames	Baugé
11-12 mai	Grand Prix	Sologne
18-26 mai	Fête des écoles de golf	Tous les clubs
19 mai	Qualification Promotion Mid Am Messieurs	Augerville
21-22 mai	Trophée Seniors	Touraine
25-26 mai	Grand Prix	Val de l'Indre
28-29 mai	Championnat Régional et Trophée Seniors	Vaugouard

JUIN

1-2 juin	Classic Mid Am et Trophée Seniors	Tours Ardrée
3 juin	Challenge Seniors en double (greensome)	La Bosse
9-10 juin	Grand Prix Jeunes	Bourges
15-16 juin	Promotion Mid Amateurs Dames	Donnery
15-16 juin	Qualification régionale U16	Val de l'Indre
22-23 juin	Promotion Mid Amateurs Messieurs	Les Ormes
23 juin	Trophée Benoît CICE	Sologne
26-27 juin	Trophée Seniors	Sancerre
29-30 juin	Grand Prix	Donnery
30 juin	Finale 1, 2, 3 poucets	Bourges

JUILLET - AOUT

6 juillet	Qualification Promotion Seniors Messieurs	Donnery
6-7 juillet	Classic Mid Amateurs	Les Aisses
6-7 juillet	Grand Prix Jeunes	Marcilly
10-12 juillet	Qualification Inter Régionale U16	Val Quéven
17-18 juillet	Promotion U16 garçons	Marcilly
16-18 juillet	Promotion U16 filles	Villarceaux ou Pessac
20-21 juillet	Grand Prix	Vaugouard
25-31 juillet	Championnat de France U16	Saint Cloud
2-4 aout	Grand Prix	Les Aisses
30-31 aout	Grand Prix Jeunes	Limère / Donnery
31 août-1er sept	Classic Mid Am et Trophée Seniors	Augerville

SEPTEMBRE

3-4 septembre	Trophée Seniors	Donnery
9 septembre	Challenge Seniors en double (4 balles)	7 Tours
17-18 septembre	Trophée Seniors	Les Aisses
21-22 septembre	Grand Prix	Touraine
28-29 septembre	Grand Prix	Bourges
28-29 septembre	Promotion Seniors Messieurs	Sablé Solesmes
28-29 septembre	Promotion Seniors Dames	Sables d'Or

OCTOBRE

12-13 octobre	Coupe du Centre II	Sancerre
19 octobre	Championnat Régional U10 et Cadets	Sologne

2.REGLEMENTS GENERAUX

2.1.	Cahier des charges d'une épreuve de Ligue	page 4
2.2.	Rétribution des Clubs	page 6
2.3.	Aides financières aux joueurs	page 7
2.4.	Catégories d'Age	page 8

2.1. CAHIER DES CHARGES D'UNE EPREUVE DE LIGUE

LOGISTIQUE

SECURITE :

Prévenir le SAMU l'avant-veille de la tenue d'une compétition dans votre club

HEURES D'OUVERTURE :

1h avant le 1er départ (Vestiaire, Practice, Pro-shop, Bar avec sandwiches et petit-déjeuner)

11h30 : ouverture du restaurant

BENEVOLES :

1 Arbitre (de préférence du club ou du département) désigné par la Ligue

1 ou 2 OEC de préférence du club désigné par la Ligue

1 starter

1 personne pour le recording, de préférence OEC, pour l'enregistrement sur RMS

Commissaires de parcours

LOCAUX :

1 salle avec table + chaises pour recording

1 salle pour la réunion des capitaines la veille de la compétition à 19h

MATERIEL :

2 voitures mises à disposition du Comité de l'épreuve

30 chariots (minimum) disponibles

Bombes de peinture (à récupérer auprès de la Ligue, sauf Divisions, Grands Prix et Trophées)

6 talkies (si disponibles, les récupérer auprès de la Ligue)

Horloge pour l'heure officielle

Cartes de score (les éditer)

3 Cornes de brume au minimum disponibles et en état de marche pour l'arrêt et la reprise de jeu

Tableau officiel (environ 2mx2m)

ORGANISATION SPORTIVE

COMITE DE L'EPREUVE :

L'arbitre et OEC désignés par la Ligue

2 représentants du club (de préférence le Président de la Commission Sportive et 1 OEC)

MARQUAGE DU TERRAIN :

1 mois avant la compétition, visite de l'arbitre accompagné d'un OEC du club et du greenkeeper, contrôle du marquage et de la position des piquets de hors limite, d'obstacles d'eau et des zones en réparation

1 semaine avant la compétition et selon les consignes de l'arbitre, marquage par l'OEC du club (vérifier la compatibilité canne/bombes de peinture)

La veille de la compétition, finalisation par l'arbitre et l'OEC désigné

La veille de la compétition, placement des drapeaux et marques de départ

REUNION DES CAPITAINES : la veille de la compétition à 19h sauf indication contraire

DEPARTS :

Liste des engagés avec leurs heures de départ fournies par la Ligue sauf Grand Prix et Trophées publiée sur le site www.golf-centre.fr

RESULTATS :

Envoyés à la FFGolf (sportif@ffgolf.org) pour les compétitions interrégionales

Envoyés à la Ligue (contact@golf-centre.fr)

TERRAIN :

Tonte : hauteur et fréquence : voir chapitre 9 Annexe D pages 88 à 97 du document - Recommandations et conseils pour la gestion d'une compétition - téléchargeable sur le site de la Ligue

Attention ces normes sont impératives

Si votre intendant de terrain rencontre des difficultés de mise en œuvre de ces normes, contactez au plus vite la commission sportive de la Ligue

Piquetage et Règles locales, positions des drapeaux et marques de départ : le comité de l'épreuve est responsable de ces préparations

Greens tondu le matin avant le départ de la compétition

Bunkers débarrassés de tous détritux et ratissés chaque jour

Fairways tondu la veille de la compétition

Rough en accord avec l'étalonnage (petit et grand rough)

Pas d'intervention des équipes d'entretien entre les parties sauf, à la demande de l'arbitre sur les greens et les départs pour éponger ou aspirer l'eau de pluie ou dégager des feuilles

JOURNEE D'ENTRAINEMENT :

Les joueurs engagés (voir liste des équipiers potentiels pour les épreuves par équipes) doivent accéder en priorité et gratuitement au terrain la veille de la compétition ou dans le mois précédent la compétition sur réservation

DEPARTS DES MEMBRES OU DES GREEN-FEES :

Aucun départ ne devra avoir lieu avant la compétition

Départs possibles 1/2 heure après le dernier départ

ORGANISATION FINANCIERE

PARTICIPATION DU CLUB

Mis gracieusement à disposition : terrain, voiturettes, locaux, informatique

Journée d'entraînement la veille ou dans les 4 jours précédents la compétition : accès gratuit et prioritaire des joueurs de la compétition sur réservation

Prise en charge des OEC non désignés par la Ligue et des bénévoles

PARTICIPATION DE LA LIGUE HORS GRANDS PRIX ET TROPHEES

3/4 des droits d'engagement des équipes présentes aux compétitions fédérales adultes

Rétribution forfaitaire pour les compétitions jeunes de la Ligue

Prise en charge de l'arbitre et des OEC désignés : Hébergement, nourriture, frais de déplacements

Cocktail de remise des Prix : La Ligue verse au Club 3 € par joueur présent (les épreuves de qualification pour les compétitions fédérales ne donnent pas lieu à une remise de prix ni à un cocktail)

Pour les interclubs seniors, cocktail des Finales limité à 60 €

Les Prix sont fournis par la Ligue pour les compétitions qu'elle organise

2.2. RETRIBUTIONS DES CLUBS

LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE	Droits d'engagement		Retrib. Ligue	Retrib. Club	
	Individuel	Par équipe		Occupation de terrain	Cocktail Remise des prix
Promotion		200 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le club
Coupes du Centre		200 €	1/4 des engagements	3/4 des engagements maximum 3000€	Pris en charge par le club
Qualification aux promotions		100 €		100 % des engagements	Pris en charge par le club
Individuels					
Championnat Régional Senior	80 €			100 % des engagements	Pris en charge par le club
Challenge seniors	30 €				
Jeunes (sauf Grand Prix)					
Journée d'entraînement	gratuits			=1/2 journée	
Journée de compétition	gratuits			10 €/joueur/jour	3€ / joueur
Stages				10 €/joueur/jour	
Interclubs Seniors					
Qualifications		70 € / 50 €		accord AS	
Finale				220 €	60 €

2.3. AIDES FINANCIERES AUX JOUEURS

Toutes les aides seront versées après réception des justificatifs et d'un RIB. Les virements seront faits aux clubs ou aux parents. Ces aides ne sont pas cumulables pour des déplacements qui seraient organisés par la Ligue. Pour prétendre au versement de ces aides, les jeunes s'engagent à respecter la charte des groupes de Ligue et à avoir un comportement qui respecte l'étiquette.

Grands Prix Jeunes (budget max 6 000 €)

Aide forfaitaire de 300 € par jeune issu des groupes de Ligue et ayant joué au moins 3 grands prix jeunes à plus de 120 km de son domicile.

Aides aux mérites (places au 1^{er} décembre)

Mérite national (< 21 ans au 1^{er} janvier et classés dans les 100 premiers messieurs et 50 premières dames) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Mérite jeunes U12 – benjamins et minimes (classés dans les 30 premiers garçons de sa catégorie ou les 20 premières filles de sa catégorie) : les 3 premier(e)s recevront respectivement 750 €, 500 € et 200 €

Qualification régionale

Déplacements et hébergements à la charge du club ou des parents.

45 € / jour de compétition lorsque l'épreuve a lieu dans un golf à plus de 50 km du domicile du joueur.

Pour bénéficier de cette aide, le joueur doit réaliser une moyenne de score sur l'épreuve inférieur au minima indiqué. Ces minima pourront être modifiés en fonction du terrain et des conditions météo.

Catégorie	U12		U14		U16	
Sexe	F	G	F	G	F	G
Moyenne de score exigé	< 28	< 21	< 20	< 15	< 14	< 10

Concernant le pro départemental : la Ligue rembourse aux comités départementaux ses frais (60 € / jour) et honoraires (200 € / jour) sur présentation de justificatifs.

Finale Inter régionales / Championnat de France Jeunes

Déplacements à la charge du club ou des parents.

La Ligue prend en charge l'hébergement et l'encadrement sur place moyennant une participation financière.

Dans le cas d'une prise en charge par les parents, la Ligue ne fera aucun remboursement.

Tournoi Fédéral Jeunes (à valider en fonction du nombre d'enfants qualifiés)

Déplacements à la charge du club ou des parents.

La Ligue prend en charge l'hébergement et l'encadrement sur place moyennant une participation financière.

Dans le cas d'une prise en charge par les parents, la Ligue ne fera aucun remboursement.

2.4. CATEGORIES D'AGE

U10	de 2019 à 2009	de 0 à 10 ans
Poussins	2008	11 ans
	2007	12 ans
Benjamins	2006	13 ans
	2005	14 ans
Minimes	2004	15 ans
	2003	16 ans
Cadets	2002	17 ans
	2001	18 ans
Adultes Youth	de 2000 à 1998	de 19 à 21 ans
Adultes Amateurs	de 1997 à 1989	de 22 à 30 ans
Mid-Amateurs*	de 1988 à 1969	de 30 à 50 ans
Seniors dames*	de 1968 et moins	de 50 ans et plus
Seniors messieurs*	de 1968 à 1955	de 50 à 64 ans
Vétérans messieurs*	de 1955 et moins	de 65 ans et plus

*L'âge pris en compte pour les mid-amateurs, seniors dames, seniors 1 et vétérans messieurs est celui de la veille du 1^{er} jour de compétition.

3. REGLEMENTS DES PROMOTIONS

3.1.	PROMOTION U16 FILLES	page 10
3.2.	PROMOTION DAMES	page 11
3.3.	PROMOTION MID AMATEURS DAMES	page 12
3.4.	PROMOTION SENIORS DAMES	page 13
3.5.	PROMOTION U16 GARCONS	page 14
3.6.	PROMOTION MESSIEURS	page 15
3.7.	PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS	page 16
3.8.	PROMOTION SENIORS MESSIEURS	page 17

3.1. PROMOTION U16 FILLES
16 au 18 juillet au Golf de Villarceaux ou Pessac

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)

U14 : nées en 2005 ou après et **U16 :** 15 et 16 ans, nées en 2003 et 2004.

Pour les clubs (une seule équipe par club) :

Le nombre d'équipes sera limité à 52 et elles seront retenues selon l'ordre suivant :

- 1) le classement au dernier Mérite National Performance des écoles de Golf.
- 2) Par ordre d'arrivée des inscriptions

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distance de jeu préconisée :

voir recommandations § 3.6-4

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participantes quel que soit leur âge et leur index.

1. Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

3 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 2 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

2. Phase finale : 3^{ème} jour

3 simples / match play

Les 16 premières équipes jouent pour la montée :

8 v 9 ; 7 v 10 ; 6 v 11 ; 5 v 12 ; 4 v 13 ; 3 v 14 ; 2 v 15 ; 1 v 16

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 1^{ère} Division.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Épreuve non-fumeur.

3.2. PROMOTION DAMES

4-5 mai au Golf de Baugé

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

1. L'ordre du mérite 2018 des clubs dames
2. L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les **3 meilleures** équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.3. PROMOTION MID AMATEURS DAMES

15-16 juin au Golf de Donnery

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid amateurs dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueuses ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

- 1- L'ordre du mérite 2018 des clubs dames
- 2- L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

3.4. PROMOTION SENIORS DAMES

28-29 septembre au Golf des Sables d'Or

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors dames.

Pour les équipières : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre ci-dessous :

- 1- L'ordre du mérite 2018 des clubs dames
- 2- L'ordre d'arrivée des inscriptions sur extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs dames

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

3.5. PROMOTION U16 GARCONS

17-18 juillet au Golf de Marcilly

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

Pour les équipiers : Voir le règlement général

U14 : nés en 2005 ou après et **U16 :** 15 et 16 ans, nés en 2003 et 2004

Pour les équipes : 24 équipes maximum seront retenues dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 1 moins de 15 ans minimum doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distances de jeu préconisées :
voir recommandations § 3-6-4

Epreuve sur 2 jours :

5 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.6. PROMOTION MESSIEURS

27-28 avril au Golf de Tours Ardrée

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : index inférieur à 18,5. Voir le règlement général

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 24 mars au golf de Tours Ardrée.

Pour la Ligue Centre-Val de Loire, les 18 équipes qui disputeront une qualification, seront sélectionnées selon les critères suivants :

- 1- l'ordre du mérite 2018 des clubs messieurs
- 2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les **5 meilleures** équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve**.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve**.

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

3.7. PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

22-23 juin au Golf des Ormes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales mid amateurs messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 24 équipes seront retenues (8 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 19 mai au golf d'Augerville.

Pour la Ligue Centre-Val de Loire, les 18 équipes qui disputeront une qualification, seront sélectionnées selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2018 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 4 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

3.8. PROMOTION SENIORS MESSIEURS 28-29 septembre au Golf de Sablé Solesmes

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Pour les équipes : 18 équipes seront retenues (6 équipes par Ligue).

Pour la Ligue Centre Val de Loire, la qualification aura lieu le 6 juillet au golf de Donnery.

Pour la Ligue Centre-Val de Loire, les 18 équipes qui disputeront une qualification, seront sélectionnées selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2018 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droits d'inscription : 200 € par équipe

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4^{ème} Division.

4. COMPETITIONS REGIONALES PAR EQUIPE

4.1.	TROPHEE BENOIT CICE	page 19
4.2.	COUPE DU CENTRE I	page 20
4.3.	COUPE DU CENTRE II	page 21
4.4.	QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS	page 22
4.5.	INTERCLUBS D'HIVER	page 23
4.6.	INTERCLUBS SENIORS DAMES	page 24
4.7.	INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS	page 26
4.8.	CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS	page 29

4.1. TROPHEE BENOIT CICE

23 juin au Golf de Sologne

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Rôle des départements

CONSTITUER UNE EQUIPE

Chaque Comité départemental constitue une équipe de 9 joueurs : le Pro départemental de préférence ou un autre Pro du département avec 8 jeunes (dont 2 jeunes filles). Les 3 catégories (minimes, benjamins, U12) doivent être représentées par au moins 2 joueurs ou joueuses.

Minimes nés en 2003 et 2004,
Benjamins nés en 2005 et 2006,
U12 nés en 2007 et après.

Conditions de participation : être membre et licencié en 2019 dans une AS d'un club du département.

ENGAGER UNE EQUIPE

Engager une équipe avant le 13 juin en l'inscrivant auprès de la Ligue (contact@golf-centre.fr). Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical à son club de licence.

DEPLACER L'EQUIPE

Le déplacement de l'équipe est assuré par le Comité Départemental

Rôle de la Ligue

DEPARTS

La Ligue organise la compétition et publie les départs sur son site.

Réunion des Capitaines le dimanche matin au Golf qui reçoit.

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

Classement en brut sur 8 cartes.

PRIX

L'équipe vainqueur recevra un Trophée remis en jeu chaque année.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance, la personne autorisée à donner des conseils n'est pas autorisée à aller sur le green.

4.2. COUPE DU CENTRE I

30-31 mars au Golf de Limère

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : 10 premiers clubs au classement de la Coupe du Centre I 2018 et les 2 premiers clubs de la Coupe du Centre II 2018 n'étant pas déjà présents en Coupe du Centre I en 2018.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES: Etre membres et licencié(e)s en 2019 de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent. Les joueurs (sauf les pros) qui jouent la **Coupe du Centre I** ne peuvent pas jouer la **Coupe du Centre II la même année.**

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers) dont le Pro du Club. Le Pro peut être remplacé par un amateur.

Epreuves sur 2 jours : 36 trous / Stroke-play / 6 simples / 18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité pour le classement final, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes, puis le cumul des secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au Golf recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux dernières équipes descendront l'année suivant en Coupe du Centre II.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le droit d'engagement de 200 € (virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou **dans le mois** précédent la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

PRIX

Coupe confiée pendant un an à l'équipe vainqueur qui se chargera de la gravure.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le samedi 30 mars 2019 à 8h30 au Club.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

La Coupe du Centre I, sera prise en compte pour le Mérite National Amateur.

4.3. COUPE DU CENTRE II

12-13 octobre au Golf de Sancerre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : sauf invitation du Président, seuls les Clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain homologué peuvent participer. Une seule équipe par club. **Nombre de clubs limité à 18** (ordre d'inscription sur Extranet).

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Etre membres et licenciés en 2019 du Club qu'ils représentent. Joueurs dont l'index à la date de clôture des engagements n'est **pas supérieur à 24** (Un seul joueur à index supérieur proche toléré).

Il n'est pas nécessaire que les joueurs d'une équipe soient les mêmes d'une journée à l'autre à condition d'apparaître sur la liste des équipiers enregistrés sur Extranet. Les joueurs amateurs qui ont effectivement participé à la Coupe du Centre I ne peuvent pas participer à la Coupe du Centre II.

FORME DE JEU

Chaque tour, 6 joueurs ou joueuses (des 12 équipiers) dont le Pro du Club. Le Pro peut être remplacé par un amateur.

Epreuves sur 2 jours : 36 trous / Stroke-play / 6 simples /18 trous par jour.

Le Classement final en brut est fait par addition des 5 meilleurs scores de chaque journée.

En cas d'égalité pour le classement final, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis le cumul des meilleures cartes, puis le cumul des secondes meilleures cartes, etc.

Les heures de départ seront sur le site de la Ligue ou disponibles au Golf recevant. Le Capitaine peut présenter n'importe quel joueur de son équipe aux départs du premier tour. Le deuxième jour, les joueurs partiront dans l'ordre inverse des index arrondis (autant que possible) et du classement de l'équipe en brut.

Les deux premières équipes en brut de la Coupe du Centre II, si elles n'étaient pas déjà présentes en Coupe du Centre I la même année, remplaceront l'année suivante les deux équipes descendant de Coupe du Centre I.

ENGAGEMENTS

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le droit d'engagement de 200 € (virement) sera envoyé à la Ligue du Centre Val de Loire avant le début de la compétition. Il comprend la participation à la compétition et la journée d'entraînement la veille ou dans le mois précédent la compétition.

Tout club n'ayant pas payé son inscription ne pourra pas participer à la compétition.

PRIX

Coupe à l'équipe vainqueur.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

Départs sur Internet www.golf-centre.fr ou disponibles au Club 48h avant l'épreuve.

Réunion des Capitaines le Vendredi 11 octobre 2019 à 19h00 au club.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS

Epreuve non-fumeur.

4.4. QUALIFICATION AUX PROMOTIONS MESSIEURS

Messieurs : 24 mars au Golf de Tours Ardrée

Mid Amateurs : 19 mai au Golf d'Augerville

Seniors : 6 juillet au Golf de Donnery

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales messieurs.

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG.

Pour les équipes : Les 18 équipes (maximum) seront retenues selon les critères suivants :

1- l'ordre du mérite 2018 des clubs messieurs

2- l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet pour les clubs ne figurant pas au mérite des clubs messieurs.

FORME DE JEU

Epreuve sur 1 jour :

6 simples / stroke play / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores sont retenus.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion messieurs 2019.

Les 8 premières équipes se qualifient à la promotion mid amateurs messieurs 2019.

Les 6 premières équipes se qualifient à la promotion seniors messieurs 2019.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Droit d'inscription : 100 € par équipe (reconnaissance comprise) à payer par virement à la Ligue du Centre Val de Loire avant la veille de la compétition.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

L'épreuve sera annulée en cas d'engagement de 8 équipes ou moins (droits d'inscription remboursés aux clubs).

4.5 INTERCLUBS D'HIVER

Du 10/11/2018 au 01/03/2019

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain homologué peuvent engager des équipes. L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invitées à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité. Maximum 1 équipe par club.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : Etre membres et licencié(e)s en 2018 de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent.

L'index pris en compte est celui à la date de clôture des inscriptions. Le cumul des index des 9 joueurs devra être supérieur à 80 à chaque rencontre.

FORME DE JEU

Par équipe de 9 joueurs (2 dames et 2 U16 minimum à chaque rencontre)

Match-play / 5 simples et 2 foursomes / 18 trous

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé.

En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le 1^{er} foursome puis le 2^{ème} foursome puis, 1^{er} simple, puis, le 2^{ème}, puis le 3^{ème}, puis le 4^{ème}, puis le 5^{ème}. En cas d'égalité parfaite, le match est déclaré nul (1-1).

Les équipes de clubs sont réparties en poules. La répartition dépendra du nombre d'équipes engagées. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1^{ère} nommée. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points. En cas d'égalité, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur match-averrage (total des points marqués sur toutes les rencontres). En cas d'égalité, si l'une des équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée. Le scratch complet d'une équipe sur 1 de ses matchs entraîne la mise hors compétition de l'équipe et l'annulation de ses résultats déjà acquis.

Les vainqueurs de chaque poule se rencontreront en demi-finale puis en finale (le tableau sera définitif qu'après clôture des inscriptions).

ENGAGEMENTS

Engagements des équipes sur Extranet avant le 31 octobre 2018, règlement du droit d'engagement de 70 € avant le 2 novembre 2018, par virement à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de golf.

DEPARTS

Date à définir entre les 2 clubs au plus tard le 01/03/2019.

Départs repères bleus pour les femmes et blancs pour les hommes

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à contact@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2 avec la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

La feuille de match est à imprimer par l'équipe qui reçoit sur : www.golf-centre.fr rubrique ligue - vademecum

PRIX

Une coupe sera remise à l'équipe vainqueur.

4.6 INTERCLUBS SENIORS DAMES

Lundi 4, 11, 18, 25 mars, 1^{er} et 23 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, avec terrain homologué peuvent engager des équipes. L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invitées à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité. Maximum 3 équipes par club.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : ouverte aux seniors Dames (anniversaire des 50 ans la veille de l'épreuve), membres (AS et terrain) et licenciées à l'AS en 2019 du Club qu'elles représentent. Si plusieurs équipes sont engagées, tous les index arrondis, à la date de la rencontre, des joueuses de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui de la dernière joueuse de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Une joueuse de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui à la date de la 1^{ère} rencontre.

FORME DE JEU

Par équipe de 4 joueuses. Match-play / 2 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueuses. Les joueuses marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé.

En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le foursome puis le 1^{er} simple, puis, le 2^{ème}. En cas d'égalité parfaite, le match est déclaré nul (1-1).

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe / poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1^{ère} nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points. En cas d'égalité, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur match-averrage (total des points marqués sur toutes les rencontres). En cas d'égalité, si l'une des équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueuses des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Le scratch complet d'une équipe (présence de moins de 2 joueuses le jour de la rencontre) sur 1 de ses matchs entraîne la mise hors compétition de l'équipe et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Une équipe forfait pour une rencontre jouera automatiquement l'année suivante en Division inférieure.

1^{ère} division : la première équipe gagne le championnat, 2 équipes descendent

2^{ème} division : les 1^{ères} équipes de chaque poule jouent une finale à 3 pour définir les 2 équipes qui montent

ENGAGEMENTS

Engagement des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible) et règlement par virement ou par chèque à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de golf (privilégier le virement si possible) avant le 15 janvier 2019, accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des engagements au 1^{er} décembre 2018. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers (joueuses potentielles) pour la veille de la compétition.

L'inscription sur Extranet n'est possible que si la joueuse est à jour de sa licence et a remis le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, à son club de licence.

DEPARTS

Départs le Lundi à partir de 12h30.

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à contact@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

La feuille de match est à imprimer par l'équipe qui reçoit sur : www.golf-centre.fr rubrique vademecum

PRIX

Une coupe sera remise à l'équipe vainqueur de 1^{ère} division.

1ère DIVISION

2ème DIVISION

	TOURAINÉ PICARDIÈRE A ARDREÉ A CHEVERNY A VDI BOIS D'O A	POULE 1 MAINTENON LE PERCHE BOIS D'O B LA CARTE	POULE 2 BOURGÉS B SANCERRE PICARDIÈRE B GERMIGNY CHEVERNY C	POULE 3 AUGERVILLE BOURGÉS A CHEVERNY B DONNERY ARDREÉ B
04-mars	TOURAINÉ VDI BOIS D'O A ARDREÉ A CHEVERNY A PICARDIÈRE A	MAINTENON LE PERCHE BOIS D'O B LA CARTE	BOURGÉS B CHEVERNY C PICARDIÈRE B SANCERRE	BOURGÉS A CHEVERNY B AUGERVILLE DONNERY
11-mars	PICARDIÈRE A TOURAINÉ VDI ARDREÉ A CHEVERNY A BOIS D'O A	LE PERCHE BOIS D'O B LA CARTE MAINTENON	SANCERRE CHEVERNY C BOURGÉS B GERMIGNY	AUGERVILLE CHEVERNY B ARDREÉ B BOURGÉS A
18-mars	ARDREÉ A TOURAINÉ VDI CHEVERNY A PICARDIÈRE A BOIS D'O A	LA CARTE LE PERCHE BOIS D'O B MAINTENON	CHEVERNY C GERMIGNY PICARDIÈRE B BOURGÉS B	CHEVERNY B ARDREÉ B DONNERY BOURGÉS A
25-mars	PICARDIÈRE A ARDREÉ A BOIS D'O A VDI TOURAINÉ CHEVERNY A		CHEVERNY C PICARDIÈRE B GERMIGNY SANCERRE	BOURGÉS A AUGERVILLE DONNERY ARDREÉ B
01-avr	BOIS D'O A TOURAINÉ VDI PICARDIÈRE A ARDREÉ A CHEVERNY A		SANCERRE BOURGÉS B GERMIGNY PICARDIÈRE B	CHEVERNY B DONNERY ARDREÉ B AUGERVILLE
23-avr		FINALE		

4.6. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS

Lundi 4, 11, 18, 25 mars, 1^{er} et 23 avril

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, affiliés, avec terrain homologué peuvent présenter des équipes.

L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité. Maximum 4 équipes par club.

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : ouverte aux seniors 1 et vétérans (anniversaire la veille de l'épreuve) membres (AS et terrain) et licenciés à l'A.S en 2019 du Club qu'ils représentent.

Si plusieurs équipes sont engagées, tous les index arrondis, à la date de la rencontre, des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs ou égaux à celui du dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui du joueur à la date de la première rencontre.

FORME DE JEU

Par équipe de 6 joueurs. Match-play / 4 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le foursome puis le 1^{er} simple, le 2^{ème}, etc. En cas d'égalité parfaite, le match est déclaré nul (1-1).

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composée de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe / poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1^{ère} nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points; en cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur match-averrage (total des points marqués sur toutes les rencontres). En cas d'égalité, si l'une des équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Le scratch complet d'une équipe (présence de moins de 3 joueurs le jour de la rencontre) sur 1 de ses matchs entraîne la mise hors compétition de l'équipe et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Une équipe forfait pour une rencontre jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

1^{ère} division : finale entre les premiers de chaque poule, 1 descente / poule

2^{ème} division : 1 montée / poule, 1 descente / poule

3^{ème} division : 1 montée / poule, 2 descentes / poule

4^{ème} division : 1 montée / poule

ENGAGEMENTS

Engagement des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible) et règlement par virement ou par chèque à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de golf (privilégier le virement si possible) avant le 15 janvier 2019, accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des engagements au 1^{er} décembre 2018. Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers (joueuses potentielles) pour la veille de la compétition.

L'inscription sur Extranet n'est possible que si la joueuse est à jour de sa licence et a remis le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, à son club de licence.

DÉPARTS

Départs le Lundi à partir de 12h30.

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à contact@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de 1^{ère} division.

1ère DIVISION

2ème DIVISION

	POULE 1 CHEVERNY A VDI A BOIS D'O A BOURGES B LA CARTE A LA BOSSE A	POULE 2 TOURAINÉ A BOURGÉS A BOIS D'O B PICARDIÈRE A AUGERVILLE A LE PERCHE A	POULE 1 ARDREÉ A SANCERRE A DRYADES A SARRAYS A BOURGÉS C CHEVERNY B	POULE 2 MARCILLY LIMÈRE A CHEVERNY C TOURAINÉ B ARDREÉ B DONNÈRY A
04-mars	VDI A CHEVERNY A	BOURGÉS A AUGERVILLE A	ARDREÉ A BOURGÉS C	MARCILLY ARDREÉ B
	LA BOSSE A BOIS D'O A	LE PERCHE A BOIS D'O B	DRYADES A CHEVERNY B	DONNÈRY A TOURAINÉ B
	LA CARTE A BOURGÉS B	TOURAINÉ A PICARDIÈRE A	SANCERRE A SARRAYS A	CHEVERNY C LIMÈRE A
11-mars	BOURGÉS B CHEVERNY A	AUGERVILLE A LE PERCHE A	SANCERRE A DRYADES A	TOURAINÉ B ARDREÉ B
	LA BOSSE A VDI A	BOIS D'O B TOURAINÉ A	CHEVERNY B ARDREÉ A	LIMÈRE A MARCILLY
	BOIS D'O A LA CARTE A	PICARDIÈRE A BOURGÉS A	BOURGÉS C SARRAYS A	CHEVERNY C DONNÈRY A
18-mars	CHEVERNY A BOIS D'O A	TOURAINÉ A AUGERVILLE A	BOURGÉS C SANCERRE A	ARDREÉ B DONNÈRY A
	VDI A BOURGÉS B	BOURGÉS A LE PERCHE A	DRYADES A ARDREÉ A	TOURAINÉ B LIMÈRE A
	LA BOSSE A LA CARTE A	PICARDIÈRE A BOIS D'O B	SARRAYS A CHEVERNY B	MARCILLY CHEVERNY C
25-mars	CHEVERNY A LA BOSSE A	BOIS D'O B BOURGÉS A	BOURGÉS C CHEVERNY B	DONNÈRY A MARCILLY
	BOIS D'O A BOURGÉS B	LE PERCHE A TOURAINÉ A	ARDREÉ A SANCERRE A	ARDREÉ B LIMÈRE A
	LA CARTE A VDI A	PICARDIÈRE A AUGERVILLE A	SARRAYS A DRYADES A	CHEVERNY C TOURAINÉ B
01-avr	VDI A BOIS D'O A	AUGERVILLE A BOIS D'O B	DRYADES A BOURGÉS C	TOURAINÉ B MARCILLY
	BOURGÉS B LA BOSSE A	BOURGÉS A TOURAINÉ A	CHEVERNY B SANCERRE A	LIMÈRE A DONNÈRY A
	LA CARTE A CHEVERNY A	LE PERCHE A PICARDIÈRE A	SARRAYS A ARDREÉ A	ARDREÉ B CHEVERNY C
23-avr	FINALE			

3ème DIVISION

4ème DIVISION

	POULE 1	POULE 2	POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
	AUGERVILLE B	SOLOGNE A	VDI B	VDI C	VDI D	BOIS D'O D
	LIMERE B	TOURAINA C	7 TOURS A	7 TOURS B	BOIS D'O C	FONTENAY B
	SULLY/LOIRE	ARDREE C	LA BOSSE B	NANCAY	GERMIGNY	LA CARTE B
	BOURGES D	LE PERCHE B	SOLOGNE B	PICARDIERE B	SARRAYS B	CHEVERNY D
	SANCERRE B	SANCERRE C	LIMERE C	DRYADES B	DONNERY B	TOURAINA D
	VAUGOUARD	FONTENAY A	GLORINETTE		PICARDIERE C	
04/03	AUGERVILLE B	ARDREE C	7 TOURS A	7 TOURS B	VDI D	CHEVERNY D
	LIMERE B	LE PERCHE B	VDI B	DRYADES B	BOIS D'O C	LA CARTE B
	SANCERRE B	TOURAINA C	LA BOSSE B	NANCAY	GERMIGNY	BOIS D'O D
	BOURGES D	SOLOGNE A	SOLOGNE B	VDI C	SARRAYS B	FONTENAY B
	SULLY/LOIRE	FONTENAY A	LIMERE C		DONNERY B	
	VAUGOUARD	SANCERRE C	GLORINETTE		PICARDIERE C	
11/03	LIMERE B	LE PERCHE B	SOLOGNE B	7 TOURS B	SARRAYS B	LA CARTE B
	SANCERRE B	TOURAINA C	LIMERE C	NANCAY	DONNERY B	TOURAINA D
	SULLY/LOIRE	ARDREE C	7 TOURS A	PICARDIERE B	VDI D	FONTENAY B
	AUGERVILLE B	FONTENAY A	LA BOSSE B	DRYADES B	GERMIGNY	CHEVERNY D
	VAUGOUARD	SOLOGNE A	VDI B		BOIS D'O C	
	BOURGES D	SANCERRE C	GLORINETTE		PICARDIERE C	
18/03	LIMERE B	LE PERCHE B	LIMERE C	DRYADES B	DONNERY B	BOIS D'O D
	SULLYLOIRE	FONTENAY A	VDI B	NANCAY	BOIS D'O C	LA CARTE B
	BOURGES D	SOLOGNE A	SOLOGNE B	VDI C	SARRAYS B	TOURAINA D
	AUGERVILLE B	ARDREE C	7 TOURS A	PICARDIERE B	VDI D	CHEVERNY D
	SANCERRE B	SANCERRE C	LA BOSSE B		GERMIGNY	
	VAUGOUARD	TOURAINA C	GLORINETTE		PICARDIERE C	
25/03	BOURGES D	FONTENAY A	VDI B	VDI C	SARRAYS B	LA CARTE B
	SULLY/LOIRE	SOLOGNE A	LA BOSSE B	7 TOURS B	BOIS D'O C	FONTENAY B
	AUGERVILLE B	TOURAINA C	7 TOURS A	NANCAY	GERMIGNY	TOURAINA D
	SANCERRE B	ARDREE C	LIMERE C	PICARDIERE B	DONNERY B	BOIS D'O D
	VAUGOUARD	SANCERRE C	GLORINETTE		PICARDIERE C	
	LIMERE B	LE PERCHE B	SOLOGNE B		VDI D	
01/04	BOURGES D	SOLOGNE A	SOLOGNE B	PICARDIERE B	BOIS D'O C	CHEVERNY D
	LIMERE B	LE PERCHE B	VDI B	7 TOURS B	GERMIGNY	BOIS D'O D
	SANCERRE B	TOURAINA C	LIMERE C	DRYADES B	VDI D	FONTENAY B
	SULLY/LOIRE	FONTENAY A	LA BOSSE B	VDI C	DONNERY B	TOURAINA D
	VAUGOUARD	SANCERRE C	GLORINETTE		PICARDIERE C	
	AUGERVILLE B	ARDREE C	7 TOURS A		SARRAYS B	

4.8 CHALLENGE DE DOUBLE SENIORS

15 avril au Golf Parc - 3 juin à La Bosse - 9 septembre au 7 Tours

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses, français ou étrangers, classés, seniors 1 ou vétérans licenciés en 2019.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.

Equipe mixte autorisée.

FORME DE JEU EN DOUBLE

Index plafonné à 36 pour le calcul des points

SCRAMBLE A DEUX

Chaque joueur joue un premier coup du départ. Le double choisit l'une des 2 balles. De cet emplacement les 2 joueurs jouent chacun une balle et ainsi de suite. Le joueur dont on choisit la balle joue en premier, le second drop. Le handicap de jeu : 35% du handicap le plus haut + 15% du handicap le plus bas.

GREENSOME

Chaque joueur joue à chaque départ et on choisit le meilleur coup. De là, le joueur dont la balle n'a pas été choisie joue le deuxième coup et le premier joue le troisième coup et ainsi de suite. Le handicap de jeu : 60% du handicap le plus haut + 40 % du handicap le plus bas.

4 BALLEES

Chacun joue sa balle et à la fin de chaque trou, on retient le meilleur score en net. Les handicaps de jeu des 2 joueurs sont pris en compte séparément. Chaque joueur reçoit les 90% de son index.

En dehors du tableau ci-dessous, les joueurs marquent 1 point de participation.

Score Net	50	49	48	47	46	45	44	43	42	41	40	39	38	37	36	35	34	33	32	31	30	29	28	27	26	25	24	23
Scramble	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1	1	1	1
Greensome	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1
4 balles	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2

Les premiers départs auront lieu à partir de 9h.

Un changement d'équipier est possible d'une manche à l'autre. Un classement individuel sera fait sur les 3 journées. En cas d'égalité, le départage se fera par l'index le plus haut.

ENGAGEMENT DES EQUIPES DE DOUBLES

Le correspondant des seniors du club devra faire parvenir par mail la liste des équipes engagées à la Ligue (contact@golf-centre.fr) 72h avant l'épreuve.

Droit d'engagement 30 € par joueur (GF + engagement) sauf membres du club organisateur, 5 € par personne. Les équipes mixtes sont autorisées.

Attention : pour le 15 avril au Golf Parc, il faudra ajouter 15 € par personne pour la location de la voiturette obligatoire et le champ sera limité à 100 joueurs.

PRIX

Un pot sera organisé à chaque fin de journée à la charge du club organisateur. La Ligue récompensera les meilleurs joueurs, lors de la dernière journée, selon un classement individuel. Les prix non remis à la dernière date seront remis ultérieurement.

5. CHAMPIONNATS DE LIGUE

- | | | |
|------|------------------------------|---------|
| 5.1. | CHAMPIONNAT REGIONAL U10 | page 31 |
| 5.2. | CHAMPIONNAT REGIONAL U16 | page 32 |
| 5.3. | CHAMPIONNAT REGIONAL CADETS | page 33 |
| 5.4. | CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS | page 34 |

5.1. CHAMPIONNAT REGIONAL U10

19 octobre au Golf de Sologne

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire, dans la catégorie U10 et avec un index inférieur à 48. Des wild cards pourront être accordées par département.

Le champ des joueurs est limité à 21 garçons et 9 filles. Les joueurs seront retenus par ordre d'index.

FORME DE JEU

Stroke play / 9 trous

Classement individuel en brut filles et garçons. En cas d'égalité pour le titre régional, un play-off en trou par trou sera organisé.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant l'épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DEPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Il est recommandé de mettre un marqueur (hors famille des joueurs) avec chaque équipe.

COMITE DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.2. CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES

15-16 juin 2019 au Golf du Val de l'Indre

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, né(e)s en 2002 et après, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Avoir réalisé 8 compétitions 18 trous depuis le 01/09/2018 (en stroke play pour les benjamins et minimes) dont minimum 4 en mérite départemental ou grand prix
- Avoir un index répondant aux critères suivants

		Distance max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2006 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 25	Index <= 28
Benjamins	né(e)s en 2004 et 2005	4 660 m / 5 540 m	Index <= 12	Index <= 15
Minimes	né(e)s en 2002 et 2003	5 035 m / 5 945 m	Index <= 8	Index <= 10

FORME DE JEU

Epreuves sur 2 jours : Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Classement individuel en brut par catégorie et par sexe. En cas d'égalité pour le titre régional, un play-off en trou par trou sera organisé.

Classement par équipes de clubs, toutes catégories et sexes confondus.

Le classement par équipes sera calculé en tenant compte du classement individuel dans chacune des huit catégories :

Nombre de joueurs par catégories	Nombre de joueurs marquant des points
N > 20	6 premiers (7, 5, 4, 3, 2, 1 point)
N de 16 à 20	5 premiers (6, 4, 3, 2, 1 point)
N de 11 à 15	4 premiers (5, 3, 2, 1 point)
N de 6 à 10	3 premiers (4, 2, 1 point)
N < 5	2 premiers (3, 1 point)
N < 3	1 premier (2 points)

Départage par addition des points du meilleur score de chaque équipe dans chaque catégorie.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant l'épreuve. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DEPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Il est recommandé de mettre un marqueur (hors famille des joueurs) avec chaque équipe de U12.

COMITE DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional de sa catégorie.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.3. CHAMPIONNAT REGIONAL CADETS

19 octobre au Golf de Sologne

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat est ouvert aux joueurs et joueuses de nationalité française ou étrangère, licenciés dans la Ligue du Centre Val de Loire, dans la catégorie Cadets et avec un index inférieur à 18. Des wild cards pourront être accordées par département.

FORME DE JEU

Stroke play / 18 trous

Classement individuel en brut filles et garçons. Départage en play-off match-play trou par trou en cas d'égalité pour le titre régional.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements 10 jours avant la date de la compétition. Ils devront parvenir par mail à la Ligue contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, 5 jours francs avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

DEPARTS

Heures de départ disponibles sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

COMITE DE L'ÉPREUVE

1 représentant du club effectivement présents et l'OEC.

PRIX

Le premier et la première du classement brut sera Champion régional.

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

5.3 CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS

28-29 mai au Golf de Vaugouard

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés de la Ligue du Centre Val de Loire classés seniors ou vétérans en 2019 et qui entrent dans le champ du Trophée Seniors qui supporte le championnat régional.

Ouvert aux joueuses et joueurs ayant, la veille de l'épreuve, 50 ans ou plus pour les dames et seniors messieurs, et 65 ans pour les vétérans.

Avoir un index maximum de 15.4 pour les messieurs et 18.4 pour les dames.

Certificat médical ou questionnaire de santé obligatoirement enregistré à la FFGolf avant la date limite d'inscription.

FORME DE JEU

STROKE-PLAY / 36 trous / 18 trous par jour, classement individuel en brut par sexe.

Pour les titres, en cas d'égalité, le départage se fera en play-off trou par trou. Pour les suivants le départage se fera sur les derniers 9 trous, 6 trous, 3 trous et le dernier trou.

ENGAGEMENTS

Engagement auprès du club organisateur 15 jours avant le début de l'épreuve. Précisez votre catégorie "Seniors" ou "Vétérans" et votre index. Engagements 80 €.

DEPARTS

Heures de départ disponibles au Club et sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr 48h avant l'épreuve.

PRIX

Le premier et la première dans chaque catégorie du classement en brut sera Champion régional.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

6. JEUNES

- | | | |
|-------------|----------------------------------|---------|
| 6.1. | FINALE REGIONALE 1, 2, 3 POUSETS | page 36 |
| 6.2. | MERITE DEPARTEMENTAL U18 | page 37 |
| 6.3. | RENCONTRE INTER DEPARTEMENTALE | page 39 |
| 6.4. | QUALIFICATION REGIONALE U16 | page 40 |
| 6.5. | FINALE INTER REGIONALE U16 | page 42 |

6.1. FINALE REGIONALE 1, 2, 3 POUSETS

30 juin au Golf de Bourges

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipiers : Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs et joueuses de moins de 10 ans, non classés au 01/01/2019 et licenciés dans un club de la Ligue.

Pour les équipes : 12 équipes maximum seront retenues (2 par département). Chaque département détermine ses critères de sélection des équipes pouvant participer à cette épreuve.

FORME DE JEU

Strokeford : stroke play aménagé (après plus de 5 coups on marque 6 et on va au trou suivant).

Greensome à 3 : chaque joueur, passe marqueur à tour de rôle. Les deux autres prennent chacun un départ, choisissent une des deux balles et jouent la balle choisie alternativement jusqu'au trou.

5 clubs maximum dans le sac, dont un bois.

Distance de jeu de chaque trou : entre 30 et 90 m

Des trous présentant des situations variables :

- Sans difficulté frontale
- Avec difficulté frontale et des options de contournement
- avec difficulté frontale sans option possible de contournement
- des départs à plat sur tee
- des départs à stance et « lies » variés (bunker, rough, pente montante ou descendante...)

CONSEILS D'ORGANISATION

Réaliser l'animation de préférence sur un parcours découverte type compact, pitch & putt... où les repères de départ peuvent être permanents

Plusieurs situations peuvent être organisées autour du même green

Indiquer clairement les départs par des panneaux ou des plots

Associer chaque équipe à 1 accompagnateur (ASBC, adulte, jeunes joueurs classés...), connaissant les règles de base, qui se tiendra à **distance** et qui n'aura aucun lien de parenté avec les enfants de cette même équipe.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **10 jours avant l'animation**. Ils devront parvenir par mail à contact@golf-centre.fr.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, **5 jours francs** avant l'animation, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer.

Droits d'inscription : gratuit

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

6.2. MERITE DEPARTEMENTAL U18

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs nés avant 2001 licenciés dans une association sportive du département (ou des départements dans le cas d'un mérite interdépartemental) à jour de cotisation fédérale (Ligue et Comité départemental), titulaire d'un certificat médical enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Comité départemental une des deux fiches d'urgence médicale à la date limite d'inscription (l'autre étant déposée par le joueur au golf le jour de l'épreuve et récupérée à l'issue s'il n'est pas accompagné par l'un de ses représentants légaux).

Catégories d'âge :

U10 :		nés en 2009 et après
U12 :	11 et 12 ans	nés en 2007 et 2008
Benjamins :	13 et 14 ans	nés en 2005 et 2006
Minimes :	15 et 16 ans	nés en 2003 et 2004
Cadets :	17 et 18 ans	nés en 2001 et 2002

Cas particulier de l'épreuve comptant pour le mérite jeunes :

Chaque Comité Département peut déclarer et organiser une épreuve des épreuves du mérite départemental comptant pour le **mérite jeunes**.

L'épreuve pourra se jouer, au choix, sur 1 ou 2 tours de 18 trous mais obligatoirement en stroke play.

Il n'y a aucun quota imposé par catégorie.

Comme pour les grands prix jeunes, la catégorie de l'épreuve sera calculée par catégorie d'âge, filles et garçons séparés et, **pour chaque catégorie, il faudra un minimum de 2 filles et de 5 garçons** pour qu'elle rapporte des points au mérite jeunes.

Afin d'optimiser la catégorie de son épreuve, un comité départemental peut s'associer à un ou plusieurs départements voisins pour l'organisation de cette épreuve mais dans tous les cas, **un département ne pourra faire compter qu'UNE épreuve départementale ou interdépartementale**.

Le joueur devra être licencié dans le département (ou dans l'un des départements dans le cas d'une épreuve inter départementale) pour participer à l'épreuve.

Le règlement de l'épreuve (format, conditions de participation, repères de jeu...) devra être validé par la ligue.

La création de la compétition sur RMS et l'envoi de la sauvegarde à la ffgolf doit être supervisés par la ligue qui sera l'interlocuteur du service sportif amateur pour ces épreuves départementales. Pour être pris en compte au mérite jeunes, les résultats devront être publiés en respectant les 6 catégories de jeu distinctes filles/garçons (U12, benjamins, minimes).

Cette épreuve est exemptée de droit de jeu fédéral

FORME DE JEU

Score maximum (stroke ford) : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt) – Index > à 36 titulaire du drapeau de bronze au minimum – La limite du score maximum sera fixée par le Comité départemental dans son règlement particulier d'épreuve.

Stroke play :	18 trous – Index ≤36		
U12 Filles :	4 275 m maximum	U12 Garçons :	4 910 m maximum
Benjamins :	4 660 m maximum	Benjamins :	5 540 m maximum
Minimes filles :	5 035 m maximum	Minimes garçons :	5 945 m maximum
Cadettes :	5 035 m maximum	Cadets :	5 945 m maximum

ENGAGEMENTS

Les modalités d'engagement (date limite et moyen utilisé) et les frais d'inscriptions éventuels sont déterminés par le Comité départemental et spécifiés dans le règlement particulier de l'épreuve.

CADETS ET CHARIOTS

Aucun cadet n'est autorisé.

L'utilisation de chariot électrique, de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite

CODE DE COMPORTEMENT

Épreuve non-fumeur durant laquelle l'utilisation de téléphone, smartphone ou tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite (hormis pour appeler au secours). S'il existe, les joueurs devront respecter le code vestimentaire du golf d'accueil ; à défaut, une tenue correcte est exigée (pas de casquette à l'envers, pas de minishort, pas de tenue laissant apparaître des sous-vêtements, ...). Toute infraction constatée sera assimilée à une grave faute de comportement et entraînera la disqualification du joueur (R 1.2b)

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Il leur est interdit de fumer sur le parcours et ils doivent se déplacer à pied.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

Seuls les marqueurs adultes, si le Comité départemental souhaite en mettre en place pour encadrer les plus jeunes et les aider à tenir les cartes de score, pourront se tenir non loin des joueurs sans toutefois les gêner dans leur jeu. Ce ne sont pas des arbitres. Si le marqueur estime que le joueur a oublié une pénalité il peut en discuter avec le joueur sans le perturber et devra impérativement en référer au Comité d'épreuve au moment du recording qui tranchera le litige. Aucun lien de parenté ne doit exister entre le marqueur et les joueurs du groupe encadré.

6.3. RENCONTRE INTER DEPARTEMENTALE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Comités Départementaux : ouvert aux comités départementaux de la Ligue Centre Val de Loire.
Exception : Avec l'accord préalable de la Commission Sportive de la Ligue, des aménagements entre départements pourront être effectués pour former une équipe.

Pour les équipiers : Etre membres et licencié(e)s en 2019 d'une Association Sportive du département qu'ils représentent.

U12 : nés en 2007 et après

Benjamins : nés en 2005 et 2006

Cadets : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot électrique : l'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Epreuve non-fumeur : les coachs, les encadrants, les capitaines et les donneurs de conseil ne sont pas autorisés à fumer.

Encadrement : 1 capitaine / équipe est autorisé à intervenir dans le cours du jeu

FORME DE JEU

Pour chaque tour, 2 filles minimum doivent obligatoirement faire partie de l'équipe.

Distances de jeu préconisées : Les S.S.S. devront être identiques pour les filles et les garçons.

Pour une rencontre U12 : 2 fois 9 trous / Match-play / 4 greensomes

Pour une rencontre Benjamins : 2 fois 9 trous / Match-play / 8 simples

Les matchs vont au bout des 9 trous. Le résultat annoncé est celui des trous gagnés par chaque joueur ou par équipe. Le total de tous les matchs donne le résultat final. A l'issue de la rencontre, en cas d'égalité parfaite, les capitaines des équipes concernées désigneront 1 joueur ou 1 équipe (pour les U12) qui partira en play-off en trou par trou.

ENGAGEMENTS

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

PRIX

Souvenirs offerts par les comités départementaux.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE, DEPARTS, REUNION DES CAPITAINES

1 représentant de chaque comité départemental participant.

Départs communiqués aux comités départementaux 7 jours francs avant l'épreuve.

6.3. QUALIFICATION REGIONALE U16

15-16 juin au Golf du Val de l'Indre

Epreuve qualificative pour la finale Interrégionale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les qualifications sont ouvertes aux joueurs et joueuses de nationalité française, né(e)s en 2003 et après, licenciés dans un club de la Ligue du Centre Val de Loire et respectant les restrictions suivantes :

- Avoir réalisé 8 compétitions 18 trous depuis le 01/09/2018 (en stroke play pour les benjamins et minimes) dont minimum 4 en mérite départemental ou grand prix
- Avoir un index répondant aux critères suivants
- S'être acquitté du droit de jeu fédéral

		Distances max	Garçons	Filles
U12	né(e)s en 2007 et après	4 275 m / 4 910 m	Index <= 25	Index <= 28
Benjamins	né(e)s en 2005 et 2006	4 660 m / 5 540 m	Index <= 12	Index <= 15
Minimes	né(e)s en 2003 et 2004	5 035 m / 5 945 m	Index <= 8	Index <= 10

FORME DE JEU

Cumul de points entre 1 Epreuve sur 2 jours (Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour) et 1 ranking

Attribution de points :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue :

- Benjamins et minimes : au ranking national jeunes de juin et après les 2 tours de l'épreuve selon les tables suivantes
- U12 : au ranking des 2 meilleures places aux grands prix jeunes de la Ligue Centre Val de Loire ayant eu lieu entre le 01/01/2019 et le 11/06/2019 et après les 2 tours de l'épreuve selon les tables suivantes

Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points
(81+68+57) / 3 = 68,66 points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve.

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points. En cas d'égalité parfaite, les joueurs à égalité seront qualifiés à la Finale Inter Régionale.

ENGAGEMENTS

Clôture des engagements individuels : **15 jours avant la compétition**. Ils devront parvenir par mail à la Ligue (contact@golf-centre.fr).

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, visé par un médecin, doit être enregistré dans le club de licence. Un joueur sans certificat médical enregistré, **5 jours francs** avant la compétition, sera rayé de la liste des engagés et ne pourra pas participer à la compétition.

COMITE DE L'EPREUVE

1 représentant du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

Points pour l'épreuve sur 2 tours et le ranking après classement

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

QUALIFICATION POUR LA FINALE INTER REGIONALE

Les meilleurs joueurs dans chaque catégorie seront qualifiés pour la finale interrégionale en fonction des quotas attribués. Ces quotas sont fixés à minima et pourront évoluer en fonction des décisions prises par l'inter régions. Les quotas des minimes seront définis après la publication des qualifiés directs au championnat de France.

	U12 Garçons	U12 Filles	Benjamins	Benjamines	Minimes Garçons	Minimes Filles	Wild cards	TOTAL
CENTRE	3	3	3	3	2	2	3	19

6.4. FINALE INTER REGIONALE U16

10 au 12 juillet au Golf de Val Queven

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leur Ligue.**

Catégories d'âge :

U12 : nés en 2007 ou après
Benjamins : nés en 2005 et 2006
Minimes : nés en 2003 et 2004

Distance de jeu :

Voir recommandations § 3-6-4

APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur (**pour toute personne sur le parcours**), cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

FORME DE JEU

Epreuve sur 3 jours : Stroke play / 54 trous / 18 trous par jour

En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play off en trou par trou sera organisé.

Le quota de places attribué pour chaque catégorie sera défini par la Fédération, en concertation avec l'Inter Régions et sera publié avant l'épreuve.